Ministry of Foreign Affairs

Activity: Benin Cadastre (26-0000278)

Id	26-0000278
Date	29-06-2026
SAP application number	

Contents

Key data **4**

Activity basics 4

Activity details 4

Accounting data 4

Policy data **5**

Beneficiary location **6**

Policy Appraisal **7**

Policy relevance 7

Rationale 7

Contextual analysis 9

Added value 10

Lessons learned 10

Durability 10

Gender 11

Climate change 11

Cooperation, harmonisation and alignment 11

Digitalisation 12

Additional remarks (if applicable) 12

Results **13**

Food and Nutrition Security 13

Monitoring and evaluation **14**

Monitoring 14

Evaluation 15

Finance **17**

Budget breakdown 17

Earmarking 18

Prepayments 18

Available resources 19

Grant with a repayment obligation, loans, equity investment or guarantee 20

Audit opinions 20

Key data

Activity basics

Type	Standard
Short name	Benin Cadastre
Contract party	MDF Training en Consultancy B.V. (30016542)
ODA	Yes
Amount EUR	20299621
Start date	01-07-2026
End date	30-06-2032
Full name	Projet de Participation à la Mise à l'Echelle du Cadastre National, phase
Summary	Cette activité est une suite du projet de transition de cadastre, encore appelé projet de préparation de la mise à l'échelle du cadastre national, PPMEC. Benin Cadastre est un début de mise à l'échelle du PPMEC. Il inclut, entre autres : - une couverture intégrale de 6 communes en cadastre - l'appui à la mise en œuvre du programme national foncier (PNF); - la poursuite du renforcement des capacités de l'Agence Nationale du Foncier (ANDF), des communes et des autres acteurs clés du foncier au Bénin; - l'amélioration continue de la plateforme cadastrale, le e-foncier Benin (e-FB); - l'appui à la formalisation et à l'enregistrement des droits d'usage au cadastre, surtout pour les groupes sensibles, vulnérables; - la contribution à l'amélioration de l'accès au financement des couches vulnérables.

Activity details

Date of receipt of proposal	02-06-2026
Proposal’s reference number	MINBUZA-2026.183497
Budget holder	Ambassade Cotonou (8221COT)
Limit access	No
Related activity	4000007054; 4000001510

Accounting data

SAP application number	
Main funds center	Food security delegated (1702U0101)

Policy data

Cooperation modality	Project support
Technical assistance	Between 25% (inclusive) and 50% (exclusive) of the activity budget
CRS code	31164 Agrarian reform
Policy Keywords	
Refugees & host communities	No
Team Europe Initiative	No
Policy Markers	
__Trade & The Economy	Significant
_Security & Stability	Significant
Biodiversity	Not targeted
Climate change: adaptation	Not targeted
Climate change: mitigation	Not targeted
Desertification	Not targeted
Equality between men & women	Significant
Migration	Not targeted
Food security	Principal
Private sector development	Significant
Explain your choices	Trade @ The economy: Le projet crée un environnement favorable au développement économique et à la réalisation des avantages économiques pour les béninois et les étrangers dont les néerlandais. Security @ stability: La mise en place du cadastre et l'assurance de droits fonciers securisés inclusifs qui en résulte permet la réduction des conflits et renforce la stabilité. Equality between men @ women: Le projet travaillera à renforcer l'accès inclusif au foncier pour les femmes, les jeunes, les migrants, les personnes en situation de handicap et à réduire les barrières freinant leur accès au droit de proprieté sur les terres. Food Security: Le projet vise à promouvoir les droits d'accès sécurisé au foncier des individus pour stimuler la production, de meilleurs revenus et contribuer à la sécurité alimentaire. Private sector development: En permettant des droits fonciers securisés et inclusifs aux individus, le projet va offrir un environnement incitatif pour l'investissement privé.

Beneficiary location

Beneficiary location	Country
Country	Benin
Location type	Province
Specific location	Abomey-Calavi, Aplahoué, Bohicon, Cotonou, Djougou, Grand Popo, Sakété, N'dali, Parakou, Porto-Novo, Sèmè Kpodji, Pobè.

Policy Appraisal

Policy relevance

- **What policy objectives, as set out in the annual plan, policy notes etc., will this activity contribute to?**

Cette activité contribuera directement au résultat stratégique du MACS 2026-2029 sur la réalisation d'un cadastre national à travers le leadership continu dans le domaine des droits fonciers par la collaboration entre l'expertise néerlandaise, le gouvernement du Bénin et d'autres acteurs. Les bénéfices incluent la réduction des conflits et la contribution à la stabilité et à la sécurité ainsi qu' à l'économie et la promotion des investissements privés surtout en agriculture.
L'activité contribue également au résultat du plan annuel 2027 sur la continuation de l'appui aux droits fonciers pour la promotion de la stabilité et de l'économie.
Aussi, l'activité s'aligne bien sur la lettre de politique 2026 du ministère des Affaires Etrangères des Pays-Bas en raison de son soutien à la stabilité et à la sécurité.

Rationale

- **What issue/problem will be addressed by the activity**
- **Why does the activity help to address the issue/problem?**

 For ODA activities over EUR 250.000, please explain the Theory of Change

La ressource terre est le socle de la plupart des investissements tant publics que privés. Sa sécurisation, la facilité de sa transaction entre acteurs économiques et de son utilisation selon des règles soutenues par une gouvernance et une gestion technique solides, transparentes, équitables et fluides sont essentielles pour favoriser un bon environnement d'affaires, un bon essor économique et une sécurité alimentaire durable. Un cadastre fiable est un puissant levier de développement socio-économique et rural du pays. Pourtant, le secteur foncier béninois faisait face depuis toujours à un manque de dispositif réglementant efficacement les transactions foncières et la jouissance des biens fonciers. Ceci est à la base de l'insécurité foncière dans le pays, donnant lieu à des conflits fonciers multiples. Ainsi, environ trois quarts des conflits devant les tribunaux au Benin sont d'ordre foncier et seulement à peine 10% arrivent à être traités annuellement. Dans le même temps, seulement 1 % des terres disposent de titres fonciers depuis les indépendances. En outre, les documents utilisés pour confirmer des droits fonciers sont divers, de qualité divergente et archivés de manière disparate dans les différentes administrations communales.
C'est pour remédier à cette insécurité foncière et aussi accompagner le gouvernement du Benin dans sa réforme foncière que l'Ambassade des Pays-Bas a appuyé la mise en œuvre du Projet de Modernisation de l'Administration Foncière (PMAF) au Benin de décembre 2018 à juin 2023 et le Projet de Préparation de la Mise à l'Echelle du Cadastre National, débuté le 1er juillet 2023 pour s'achever le 30 juin 2026. Grace à cet appui, un système d'information foncière dénommé e-FB, a été mis en place et est en cours d'utilisation par différents acteurs dont l'Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF) et les communes. Les données de 610.184 parcelles ont été collectées et enregistrées elles pour 39 arrondissements de douze communes du Bénin. Aussi convient-il de mentionner le démarrage du nouveau projet financé par la Banque Mondiale, Terra Benin, pour assurer la mise à l'échelle des résultats de PMAF et de PPMEC.
En dépit de ces résultats, des défis importants subsistent au nombre desquels :
Au niveau de l'ANDF :
- La charge de travail au niveau de l'agence va devenir de plus en plus grande au fur et à mesure de l'extension de la mise à l'échelle du cadastre et ses capacités doivent s'accroitre pour assurer une prise en main efficace de cette extension. Il sera nécessaire pour cette agence de développer des fonctionnalités complémentaires, d'étendre l'infrastructure informatique et de renforcer ses capacités de gestion afin de garantir une utilisation efficace et durable de la plateforme e-foncier Benin (e-FB). De même, l'ANDF doit renforcer ses capacités pour assurer une bonne coordination des opérations de collecte de données et leur intégration dans e-FB.
- Il sera nécessaire pour l'agence de développer un modèle économique de gestion du cadastre. Ce modèle lui permettra de financer la gestion et la maintenance de e-FB ainsi que l'organisation et la gestion des ressources mobilisées pour les différentes prestations fournies.

Au niveau des communes :
- La cohabitation de deux systèmes de gestion foncière dans les communes partiellement couvertes par le cadastre : d'une part le système classique, essentiellement basé sur des documents papiers et caractérisé par des procédures longues. D'autre part, le système numérique, reposant sur l'utilisation de e-Foncier Benin, qui permet des démarches plus simples, rapides et sécurisés. Cette dualité engendre non seulement une confusion pour les usagers, mais également un surcroit de travail pour les agents communaux, qui doivent simultanément gérer deux modes opératoires distincts.
- L'accès à l'information géographique et cadastrale demeure très limite pour les citoyens, les entreprises, les institutions bancaires et les administrations publiques.
- La sécurité foncière non assurée pour toutes les couches de la population : Les droits d'usage délégués pour la plupart au profit des couches vulnérables ne sont souvent pas formalisés par écrit, étant oraux et donc non sécurisés.

- La prise en mains effective de la mise à jour et l'utilisation des données cadastrales : La capacité opérationnelle des communes présente des insuffisances qui doivent être comblées pour assurer leur pleine autonomie dans la conduite de les opérations cadastrales.

C'est pour remédier à ces insuffisances que le Projet de Participation à la Mise à l'Echelle du Cadastre National (Benin Cadastre) est conçu.

L'objectif global de ce projet est de contribuer à la sécurité foncière de toutes les couches de la population Béninoise et à la promotion des investissements des particuliers.

Son objectif spécifique est que Les acteurs nationaux, PTF et autres de la chaine assurent en parfaite synergie la mise à l'échelle progressive du Cadastre National.

Les outcomes sont les suivants :

1. L'ANDF gère, maintient et développe e-FB, adapté aux besoins du Bénin, de façon durable.
2. Les acteurs clés (communes, géomètres, IGN, etc.) jouent efficacement leurs rôles dans la mise en place du cadastre national.
3. La couverture intégrale en données cadastrales est assurée de façon progressive dans les 12 communes d'intervention.
4. Les acteurs de la société civile contribuent à un accès sécurisé à la terre et aux financements des investissements agricoles pour les groupes vulnérables.

Les actions prévues dans le cadre de la mise en œuvre de Benin Cadastre s'inscrivent dans une double dynamique : (i) la consolidation et la poursuite des acquis du PPMEC 1, et (ii) le développement de nouvelles actions structurantes visant à accompagner la mise à l'échelle du cadastre national.

Actions de continuité (capitalisation et pérennisation des acquis du PPMEC 1)

- Poursuivre le renforcement des capacités de l'ANDF, de ses démembrements et des autres acteurs (communes, IGN, géomètres) ;
- Appuyer l'ANDF dans la mise en œuvre du Programme National Foncier (PNF) ainsi que dans l'exécution du Programme Terra Bénin financé par la Banque mondiale ;
- Poursuivre l'appui à la mise à jour des données cadastrales dans les douze (12) Communes ;
- Poursuivre l'appui aux groupes vulnérables pour la prise en compte de leurs droits dans la collecte et la mise à jour des données cadastrales ;
- Poursuivre les actions de communication pour la vulgarisation des procédures mais aussi pour la mobilisation des acteurs à différent niveaux du processus de la réalisation du cadastre.
- Appuyer le CTSRCN dans son mandat de coordination de la réalisation du cadastre national
- Appuyer la stabilité des fonctionnalités existantes dans e-Foncier Bénin.

Nouvelles actions (innovations apportées avec le PPMEC 2)

- Accompagner le développement de formations sur les métiers du foncier
- Appuyer la mise en place de l'interopérabilité entre e-Foncier Bénin et les bases existantes
- Appuyer l'ANDF et d'autres acteurs (exemple ANIP, APIEX) dans la mise en place d'un système d'enregistrement de base avec des registres clés.
- Accompagner l'IGN (rôle de régisseur) et l'ANDF dans le développement d'une vision et une feuille de route d'une infrastructure national des données spatiales (INDS) et un géo-portail national.
- Appuyer la gestion du foncier au niveau des communes ;
- Appuyer la formalisation et l'enregistrement des droits d'usage au cadastre ;
- Réaliser la couverture totale de six (06) communes en données cadastrales à savoir Bohicon, N'Dali, Djougou, Grand-Popo, Sèmè-Podji et Sakété ;
- Contribuer à améliorer l'accès au financement agricole pour les couches vulnérables
- Accompagner l'ANDF dans la mise en place d'un business model ce qui permet à l'ANDF d'être un organe directeur financé sur les ressources qu'il mobilise et indépendant.
- Accompagner le développement de nouvelles fonctionnalités dans e-Foncier Bénin.

La théorie de changement peut être synthétisée comme il suit :

- Si l'ANDF gère, maintient et développe e-FB, adapté aux besoins du Bénin de façon durable,

Et

- Si les acteurs clés à savoir les communes, les géomètres, l'Institut Géographique National (IGN) jouent efficacement leurs rôles dans la mise en place du cadastre national,

Et

- Si la couverture intégrale en données cadastrales est assurée de façon progressive de manière à couvrir intégralement neuf des douze communes prévues,

Et

- Si les groupes vulnérables accèdent de façon sécurisée a la terre et aux financements des investissements grâce à l'appui de la société civile,

Alors :

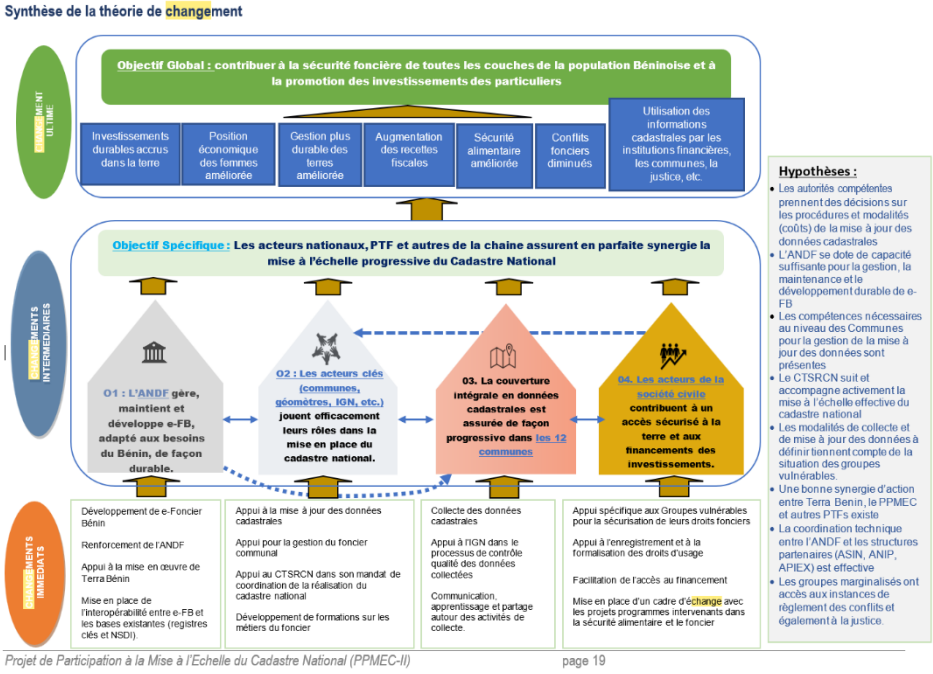
- Les acteurs nationaux, les Partenaires Techniques et Financiers, et autres acteurs de la chaine assureront la mise à l'échelle progressive du cadastre national.

Ceci engendrera :

- Un accroissement durable des investissements dans le foncier,
- Une amélioration de la gestion durable des terres,
- Une diminution des conflits fonciers,
- Une amélioration de la position économique des femmes et des jeunes,
- Une utilisation des informations cadastrales par les institutions financières, les communes, la justice et autres structures,
- Une augmentation des recettes fiscales de l'Etat,
- Une amélioration de la sécurité alimentaire.

L'impact ultime sera la sécurité foncière de toutes les couches de la populations du Benin et une promotion des investissements des particuliers.

Le visuel de la Théorie de changement se presente ci-dessous.



Contextual analysis

- **Who is/are the target group(s) and why?**
- **Who are the other main stakeholders?**
- **To what extent have stakeholders been involved in formulating the proposal?**
- **Is the intervention aimed at a specific geographical location, and if so, why?**

Les groupes cibles du projet se présentent ainsi qu'il suit :

- L'ANDF : L'Agence Nationale du Domaine et du Foncier du Ministère de l'Economie et des Finances est le principal acteur bénéficiaire direct du projet. En effet, elle est la structure nationale chargée de la mise en oeuvre de la réforme foncière au Benin. Le projet accompagnera l'ANDF pour la rendre apte et prête a piloter le processus de mise à l'échelle du cadastre national.
- Les communes, les géomètres et les notaires : ces acteurs sont aussi des bénéficiaires du projet. Le fonctionnement du système e-FB incluant la maintenance et la mise à jour des données cadastrales et d'autres obligations que le projet les accompagnera à commencer par assumer.
- Les populations, les jeunes et les femmes : Elles constituent les acteurs bénéficiaires finaux. Elles ont besoin d'un environnement qui favorise leur accès sécurisé au foncier en vue d'activités économiques génératrices de revenus pour eux.

Les autres parties prenantes du projet sont les suivantes :

- Le Ministère du cadre de vie et du développement durable, chargé des infrastructures : ce ministère assure la vice-présidence du comité technique national chargé de la réalisation du cadastre national. Ce ministère comporte aussi l'Institut Géographique National (IGN) qui a des contributions techniques à faire dans la mise en place du cadastre national.
- Les autres membres du comité technique national chargé de la réalisation du cadastre national (autres ministères : agriculture, décentralisation, Association Nationale des Communes du Benin….). Ces acteurs participent aux processus de prise de décisions concernant le cadastre.
- Le consortium de mise en œuvre du projet : Le consortium MDF-VNG avec le partenaire stratégique Kadaster International, dirigé par MDF est chargé d'exécuter le projet, en collaboration étroite avec l'ANDF.

Implication des parties prenantes dans la formulation du projet:

La proposition est élaborée en collaboration étroite avec le consortium du projet, l'Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF), la Banque Mondiale et la FAO. D'autres acteurs ont été consultés (Coopération Suisse, les membres du sous-groupe foncier incluant le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Peche, d'autres partenaires techniques et financiers tels que la GiZ, la société civile).
En ce qui concerne la *zone géographique*, même si le projet interviendra spécifiquement dans les 12 communes du projet PMAF, il est d'envergure nationale compte tenu de son appui à l'ANDF qui a ses démembrements dans tous les départements du pays.

Added value

- **What is the added value of the Dutch government being involved in relation to other donors, the EU, NGOs and local authorities?**
- **Are the recipients making an own contribution or co-participating in the activity, and if so, to what extent?**

Les Pays-Bas sont les pionniers et le principal partenaire qui accompagne le gouvernement du Benin à mettre en oeuvre sa réforme foncière. Ils mobilisent à cet effet l'expertise néerlandaise, à travers Kadaster international notamment, de renommée internationale. Les Pays-Bas au Benin jouent le rôle clé de facilitation et d'appui à la coordination dans le secteur du foncier. En plus Cette activité s'inscrit dans la continuité d'une première phase réussie, au cours de laquelle l'expertise néerlandaise a contribué à l'obtention de résultats significatifs et a permis de mobiliser d'autres partenaires et bailleurs, notamment la Banque Mondiale. La poursuite de l'engagement des Pays-Bas est donc essentielle non seulement pour consolider ces acquis, mais également pour garantir que les organisations et l'expertise néerlandaises demeurent des acteurs pertinents et étroitement associés à la montée en puissance de la réforme foncière au Bénin.
Les acteurs n'apportent pas une contribution monetaire. Leur contribution est en nature. Elle comprend les ressources humaines (de l'ANDF, de l'Institut Geographique National, IGN, des communes) qui sont impliquées dans la mise en oeuvre du projet, des salles pour les activités du projet, le fonctionnement du comité technique national chargé de la réalisation du cadastre national, des orientations stratégiques et politiques dans le domaine du cadastre au Benin. Nous ne pouvons pas quantifier ce montant. Il n'est donc pas inclus dans le budget global.

Lessons learned

- **What lessons learned (from previous or comparable activities, published evaluations, relevant publications) will be addressed by the activity?**

- L'expérience du PMAF et du PPMEC a révélé que les ressources humaines de l'ANDF sont très sollicitées pour de nombreuses activités ; ce qui ne permet pas toujours aux cadres de cette structure de répondre de leurs obligations sur le projet. Il est pourtant crucial que l'ANDF puisse assurer une prise en main du pilotage du système e-FB et sa durabilité, surtout dans cet élan en cours de mise à l'échelle du cadastre. C'est pour cela que le présent projet va non seulement continuer d'accompagner cette agence à renforcer quantitativement et qualitativement son expertise, mais aussi à assurer une prévision long terme de ses ressources humaines.
- Il est essentiel que les Autorités nationales assurent un très bon leadership, une proactivité et une réactivité pour que les mesures administratives, réglementaires et les orientations stratégiques et politiques nécessaires pour l'avancement du déploiement du cadastre national s'opèrent efficacement avec la célérité souhaitée. L'implication du comité technique de la supervision de la réalisation du cadastre national (CTSRCN) doit être continue. Ce comité doit tenir régulièrement ses sessions.
- L'intensification de la communication aux acteurs à la base sur les activités, résultats et initiatives liées au cadastre demeure primordiale et devra se poursuivre. Différents canaux, méthodes, outils et cibles devront être considérés pour avoir l'impact recherché . Cet impact devra aussi se traduire par le nombre de Certificats d'Enregistrement au Cadastre délivrés aux ayants-droits et l'adhésion et l'appropriation par les acteurs nationaux et locaux des activités et initiatives en matière cadastrale.
- Il est nécessaire d'avoir une approche efficace pour l'accompagnement des groupes dits « vulnérables » afin que ceux-ci puissent bénéficier des services et résultats du projet de manière inclusive. Cela fonde la nécessité d'accorder de l'attention à ce groupe dans la phase 2 du PPMEC.
- L'obtention du certificat d'enregistrement au cadastre (CEC) offre des opportunités d'accès au financement aux ayants-droits. Mais par manque d'information, les détenteurs n'exploitent pas ces opportunités alors qu'ils font face à des défis d'accès au financement. PPMEC 2 accompagnera les acteurs a tirer avantage de ces opportunités.

Durability

- **How will the results of the activity be sustained after its end date? What is the exit-strategy?**

Le projet est d'une bonne durabilité sur les plans institutionnel, technique, organisationnel et financier. En effet, sa stratégie d'intervention est inspirée de la demande et des priorités nationales et alignée sur le cadre institutionnel et organisationnel du Benin. Le projet répond aux besoins à court, moyen et long terme du pays et de la population, y compris des jeunes et des femmes. La quintessence du projet est même que l'Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF) puisse assurer la prise en main du processus de développement et de la gestion du cadastre.
De façon plus précise, Benin Cadastre repose sur trois piliers complémentaires de durabilité :
- Durabilité institutionnelle et organisationnelle ;
- Durabilité technique et numérique ;

- Durabilité sociale, économique et communautaire.
La durabilité institutionnelle et organisationnelle implique d'abord à renforcer le cadre de gouvernance de la réalisation du cadastre. Cela inclura de mettre au cœur du dispositif de pilotage et de supervision le comite technique de supervision de la réalisation du cadastre national (CTSRCN). Elle requiert aussi de consolider les capacités des structures nationales et locales (ANDF, Communes entre autres) afin qu'elles fassent une prise en main durable des activités liées au cadastre.
La durabilité technique et numérique implique d'assurer le fonctionnement optimal, la maintenance et la stabilité de la plateforme digitale e-FB, de garantir la qualité et la sécurité des données puis de faciliter la mise à jour continue de ces données.
La durabilité sociale, économique et communautaire consistera à renforcer l'adhésion des populations aux activités, opérations et services cadastraux, à la valorisation économique du cadastre et à la pérennisation des ressources financières pour la continuité durables des services aux populations.
Au niveau de chaque pilier, la proposition a prévu des actions et activités concrètes pour atteindre les objectifs.

Gender

- **Does the proposal include a gender analysis? If yes, what are the main outcomes? If no, why not?**
- **Does the proposal justify the target group's gender-specific interests and needs (and why)? Please explain.**
- **Have women and young people been included in the stakeholder analysis? Please explain.**

La proposition comporte une analyse genre qui identifie les différentes catégories sensibles qui risquent de ne pas bénéficier équitablement des droits fonciers si des actions spécifiques ne sont pas entreprises en leur faveur. Il s'agit des jeunes, des femmes, des migrants (pasteurs), des personnes en situation de handicap, des personnes à faible revenu vivant dans les milieux ruraux. Le projet a prévu des mesures pour veiller à leurs droits. La proposition inclut aussi le "Do No Harm" Approach.
Les femmes, les jeunes et les migrants, notamment les communautés pastorales, constituent les principaux groupes vulnérables identifiés. Bien que ces groupes disposent de droits fonciers reconnus par la loi ou par les pratiques locales, ces droits demeurent souvent fragiles, insuffisamment documentés, ou susceptibles d'être marginalisés dans un processus d'enregistrement cadastral standard. Sans mesures ciblées, plusieurs risques peuvent émerger :

- Non-enregistrement de droits secondaires ou d'usage (souvent détenus par les femmes ou les jeunes) ;
- Exclusion des groupes mobiles ou semi-mobiles, comme les pasteurs, en raison de la nature saisonnière de leurs usages fonciers ;
- Sous-représentation dans les consultations communautaires ou les comités locaux chargés du suivi des opérations cadastrales ;
- Difficultés financières ou logistiques pour accéder aux procédures de mise à jour du cadastre.

À ces groupes s'ajoutent les personnes à faible revenu vivant dans des zones rurales éloignées, souvent confrontées à des contraintes d'accessibilité géographique, administrative et financière, ainsi que les personnes en situation de handicap, pour lesquelles des adaptations spécifiques des outils d'information et des procédures doivent être envisagées.
Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, l'inclusion sociale constitue un principe fondamental : elle vise à garantir que la mise à l'échelle du cadastre national soit conduite de manière équitable, participative et réellement inclusive de l'ensemble des acteurs concernés. La logique d'inclusion s'appuie sur l'idée que le cadastre n'est pas seulement un outil technique, mais également un instrument social et économique dont l'impact varie selon les groupes de population. À ce titre, une approche spécifique et structurée a été définie afin d'anticiper les risques d'exclusion, d'identifier les groupes vulnérables et d'intégrer leurs besoins dans le dialogue national qui encadre les orientations techniques, institutionnelles et méthodologiques de réalisation du cadastre national.

Climate change

- **Does the proposal include an analysis of the possible effects of climate change on the activity or its results?**
- **Does the proposal include any interventions to combat these effects (adaptation/mitigation)?**

La proposition n'inclut pas une analyse de ses possibles effets sur le changement climatique. Elle n'inclut pas non plus d'interventions pour lutter contre ces effets.
En fait, de par la nature de ses activites, cette proposition a peu d'effets dur le changement climatique.

Cooperation, harmonisation and alignment

- **Does the activity involve cooperation with Dutch organisations, the EU or other donors (including delegated cooperation), local organisations or other parties?**
- **How does the activity contribute to harmonisation and/or multi-donor financing?**
- **What is the degree of (policy and financial) alignment?**

Ce projet sera mis en œuvre par un consortium d'organisations néerlandaises comprenant MDF Training & Consultancy (Lead), en partenariat stratégique avec Kadaster International, et incluant aussi VNG. Ces organisations ont déjà collaboré dans le cadre du projet PMAF et PPMEC. Elles sauront capitaliser leurs expériences antérieures pour offrir des services et résultats de qualité. Elles collaboreront avec d'autres projets financés par l'Ambassade des Pays-Bas comme le projet ACMA 3, BENIBIZ 2, EJASA 2, BENIPOULE. Cette collaboration qui a commencé dans le cadre du PMAF et du PPMEC se raffermira dans le cadre de Benin Cadastre.

Ce projet contribue à la mise à l'échelle du cadastre pour laquelle la Banque Mondiale a déjà démarré depuis le début de 2026 le financement du programme Terra Benin.
La collaboration est vraiment bonne avec la Banque Mondiale, ce qui va assurer une bonne synergie entre les deux interventions. Il importe beaucoup de mentionner que le financement de la Banque vient mettre à l'échelle les réalisations et l'approche du PPMEC et du PPMAF (système d'information foncière e-FB, Approche du Land Administration Domaine LADM) et que Benin Cadastre s'inscrit pour poursuivre sa participation à cette mise à l'échelle. Les échanges sont également lancés avec la Coopération Suisse pour une collaboration synergique dans le secteur foncier. Afin de garantir un alignement étroit entre les Pays-Bas et la Banque Mondiale, tant au niveau stratégique qu'opérationnel, cette dernière a été étroitement associée à l'élaboration de la proposition de Benin Cadastre et a notamment apporté sa contribution lors du processus de Q@E. Cette approche de co-construction renforce la coordination entre les bailleurs et le gouvernement béninois et favorise une approche cohérente et harmonisée de la réforme foncière.
Le projet est en alignement parfait avec la politique foncière du Benin (code foncier et domanial et ses textes d'application, Programme National Foncier). Il vient en appui à l'Agence Nationale du Domaine et du Foncier. Il est en alignement financier partiel avec les structures nationales dans la mesure ou une partie des ressources du projet servira à l'ANDF à renforcer ses ressources humaines techniques. Il n'en demeure pas moins que la plus grande partie des ressources financières du projet sera administrée directement par le projet, mais en collaboration avec l'ANDF, la Banque Mondiale, par rapport à leur utilisation.

Digitalisation

- **Have proposed digital technologies been developed or chosen in collaboration with end-users?**
- **Does the proposal include an analysis of the local digital ecosystem?**
- **Is data security guaranteed?**
- **Are digital solutions locally sustainable/relevant?**
- **Is duplication avoided?**

Le projet a un grand focus sur le renforcement du système digital de gestion foncière, avec au cœur du dispositif le système d'information foncière dénommé le e-FB (e-Foncier Benin). Cela inclut la collecte digitale d'informations cadastrales, leur intégration dans le système, le fonctionnement de la plateforme incluant sa mise a jour et sa maintenance. La conception et la gestion de ce système sont du ressort de l'ANDF.
L'analyse de l'écosystème digital était réalisée au cours du premier projet, le PMAF. Les résultats de cette analyse sont utilisés au cours du PPMEC et le seront aussi durant Benin Cadastre.
Le projet suivra principalement la règlementation béninoise régissant la sécurité des données et la gestion des données personnelles et sera également en harmonie avec les règles de l'Européenne en la matière.
Le système e-FB de par ses multiples intérêts (sécurisation foncière, accroissement des investissements, augmentation des recettes de l'Etat et des communes, réduction des conflits fonciers, renforcement de la stabilité….) est une solution potentiellement durable. Tous les éléments du dispositif sont adaptés au contexte local : technologies utilisées pour le design de la plateforme e-FB, collecte des données, insertion de ces données dans le système, mise à jour des données et maintenance du système, ajout progressif et continuel d'autres fonctionnalités.
Le souci d'éviction de la duplication est pris au sérieux. A titre illustratif, il existait le système e-Terre qui est en train de disparaitre pour ne laisser place qu'au e-FB, sur décision des autorités nationales (ANDF, MEF). Aussi, il existe et existera une collaboration étroite entre l'appui néerlandais au foncier et cadastre (PMAF, PPMEC, Benin Cadastre), le programme Terra Bénin financé par la Banque Mondiale et d'autres projets/programmes. Une telle collaboration vise à éviter au maximum les duplications et à renforcer les synergies et assurer la mise à l'échelle grâce à l'effet levier. Ceci marche bien en ce moment avec le programme Terra Benin qui va utiliser la même plateforme le e-FB, mise en place grâce au financement néerlandais. L'attention et le suivi devront être maintenus à tous les niveaux pour continuer de garantir la non duplication.

Additional remarks (if applicable)

Une revue de Quality at Entry (Q@E) a été menée par l'Ambassade le 2 mars 2026. Un large éventail de parties prenantes a participé au processus, notamment des collègues de la Banque Mondiale, de l'IGG, de la RVO (Land@Scale), de la CU ainsi que plusieurs colleagues de l'EKN Cotonou, soit en présentiel, soit par le biais de contributions écrites. Les résultats de cette revue ont été archivés dans Sophia (MINBUZA-2026.100228) et communiqués au partenaire de mise en œuvre par e-mail le 11 mars 2026 (MINBUZA-2026.108265). Les observations et recommandations issues du processus de Q@E ont conduit à la soumission d'une proposition et d'un budget révisés.

Results

Food and Nutrition Security

F. Land Rights

Indicators
F.1. Number of people who enjoy (more) secure tenure rights to land (disaggregated for male/female)
Measurements: Baseline: 1735671 Target: 2795022

B. Productivity and Income

Indicators
Reach B.2.2. Number of SSFPs directly reached with activities aimed at temporary/partial improvement of their agricultural performance
Measurements: Baseline: 30000 Target: 90000

Monitoring and evaluation

Monitoring

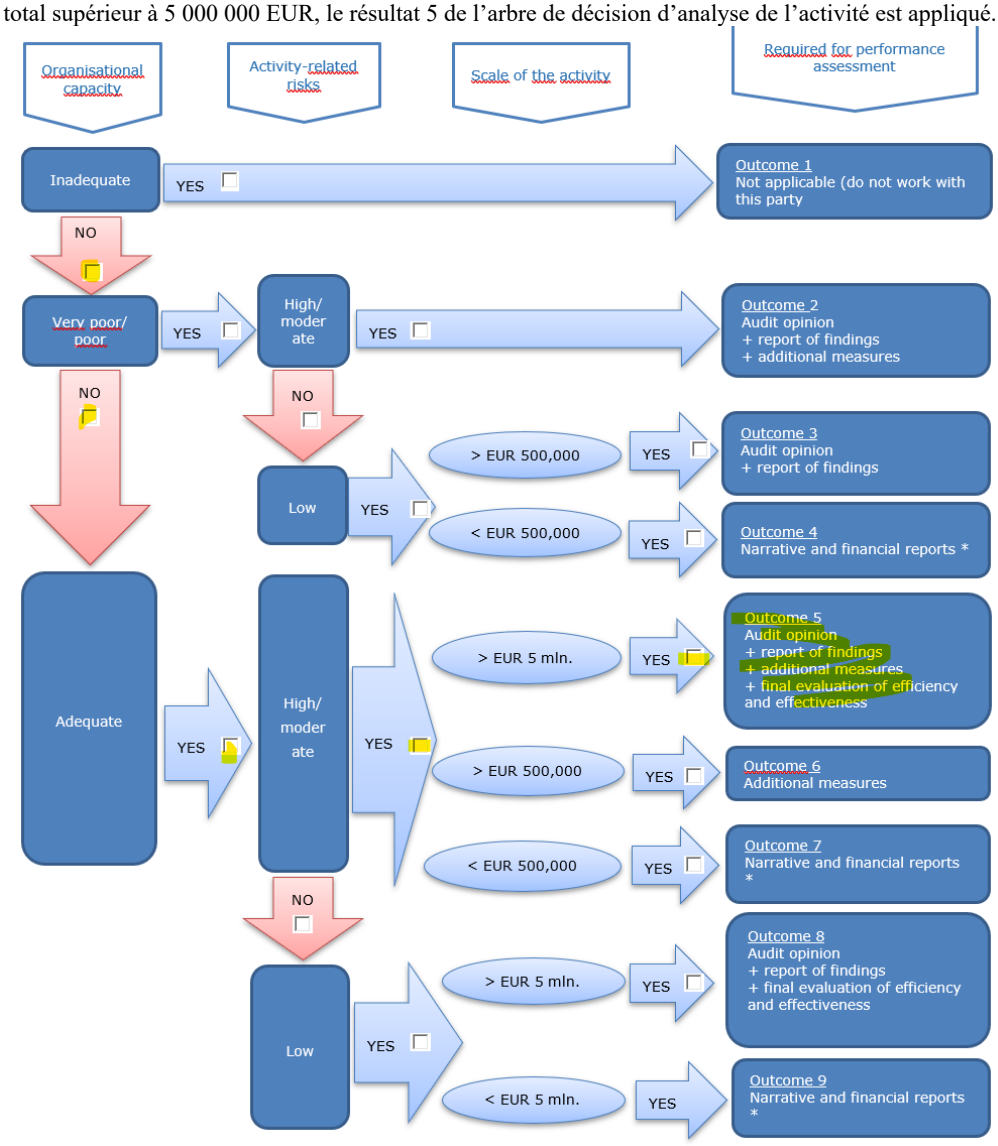
- **Specify what reporting information is required for this activity, based on the activity analysis decision tree (see Help).**

Include the following elements:

- **Planning versus realisation: tracking progress against predetermined objectives as laid out in the project proposal.**
- **Performance and quality: checking relevance and appropriateness of the implementing organisation's performance based on key assumptions in the proposal and the outcomes of the risk analysis.**

Pay attention to the method and frequency of monitoring and describe the roles and responsibilities. For further information, see Help.

L'analyse de l'arbre de décision débouche sur le chemin outcome 5: audit opinion + report of findings + final evaluation of effiency and effectiveness. Les capacités organisationnelles sont jugées adéquates (voir le chapitre « Implementing organisatione ») et les risques liés au programme sont considérés comme modérés (voir le chapitre « Risks »). L'activité disposant d'un budget total supérieur à 5 000 000 EUR, le résultat 5 de l'arbre de décision d'analyse de l'activité est appliqué.



Approche de suivi

Dans le cadre de ce projet, un dispositif de suivi est prévu, qui permet de suivre l'avancement des activités périodiquement, sur la base de la planification initiale des activités, des objectifs, résultats et des indicateurs quantitatifs et qualitatifs de suivi. La théorie de changement est le fil conducteur de tout ceci. Les leçons apprises seront identifiées au fur et à mesure et une marge de

flexibilité est permise au projet pour qu'il puisse s'ajuster/s'adapter continuellement dans la mise en œuvre en vue d'assurer une meilleure efficacité et une durabilité des résultats. Les hypothèses et les risques contenus dans la proposition seront suivis.

Gouvernance

Ce projet sera exécuté par le consortium MDF - VNG – Kadaster et en collaboration permanente avec l'Agence Nationale du Domaine et du Foncier.

Le Comité Technique de Supervision de la Réalisation du Cadastre National fait office du comité de pilotage du projet. Il se réunit chaque mois, mais devra se prononcer au moins deux fois dans l'année sur les activités de PPMEC 2. L'ambassade sera invitée aux sessions qui discuteront du PPMEC 2.

Rapportage

MDF T&C soumet à l'Ambassade les principaux livrables conformément à ce qui suit (voir aussi tableau 1):

- Plan annuel : la proposition déjà couvre la période du 1er juillet au 31 décembre 2026. Un plan annuel sera soumis pour chacune des années 2027, 2028, 2029, 2030 et 2031. Le plan annuel couvre la période du 1er janvier au 31 décembre sauf pour l'année 2031 qui couvrira du 1/1/2031 au 30/06/2031.
- Un rapport combiné narratif (IATI) et financier : le premier rapport couvrira la période du 1er juillet au 31 décembre 2026. Il sera soumis le 31 mars 2027. Pour chacune des années 2027, 2028, 2029, 2030, il sera soumis un rapport combiné qui couvrira du 1er janvier au 31 décembre. Pour l'année 2031, le rapport combiné couvrira du 1er janvier au 30 juin 2031 et fera partie intégrante du rapport final du projet ;
- un rapport d'audit: le premier rapport d'audit sera pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2026. Il sera soumis le 31 mars 2027. Pour chacune des années 2027, 2028, 2029 et 2030, le rapport d'audit couvrira du 1er janvier au 31 décembre et sera soumis le 31 mars de l'année suivante. Le rapport d'audit de l'année 2031 couvrira la période du 1er janvier 2031 au 30 juin 2031. Il sera soumis le 30 Septembre 2031.
- Le rapport combiné narratif et financier final couvrira la période du 1er juillet 2026 au 30 juin 2031 et sera soumis le 30 septembre 2031.

IATI: MDF publiera l'avancement du projet dans IATI, selon les normes exigées en la matière.

Report type	**Reporting period**	**Deadline**
Annual plan	01-07-2026 to 31-12-2026 01-01-2027 to 31-12-2027 01-01-2028 to 31-12-2028 01-01-2029 to 31-12-2029 01-01-2030 to 31-12-2030 01-01-2031 to 30-06-2031	Included in proposal 01-11-2026 01-11-2027 01-11-2028 01-11-2029 01-11-2030
Combined narrative (IATI) and financial report	01-07-2026 to 31-12-2026 01-01-2027 to 31-12-2027 01-01-2028 to 31-12-2028 01-01-2029 to 31-12-2029 01-01-2030 to 31-12-2030 01-01-2031 to 30-06-2031	31-03-2027 31-03-2028 31-03-2029 31-03-2030 31-03-2031 Included in final report
Audit report	01-07-2026 to 31-12-2026 01-01-2027 to 31-12-2027 01-01-2028 to 31-12-2028 01-01-2029 to 31-12-2029 01-01-2030 to 31-12-2030 01-01-2031 to 30-06-2031	31-03-2027 31-03-2028 31-03-2029 31-03-2030 31-03-2031 30-09-2031
Combined final narrative and financial report	01-07-2026 to 30-06-2031	30-09-2031
Midterm valuation	01-07-2026 to 31-12-2028	30-06-2029

Evaluation

Describe whether a final evaluation and/or a mid-term review has been planned. If yes, state:

- **who will commission the final evaluation and/or mid-term review (for options, see Help);**
- **whether the procedure and practical arrangements have been agreed on with the implementing organisation (for details, see Help).**

Pour ce projet, il est prévu une évaluation mi-parcours et une évaluation finale externes. Une évaluation ex ante est requise pour les activités dont le budget est supérieur à 5 000 000 EUR.

S'agissant de l'évaluation mi-parcours, les termes de référence seront initiés par le partenaire et améliorés par l'Ambassade. Le cabinet d'évaluation sera sélectionné par le partenaire mais ceci devra requérir l'avis de l'Ambassade. Cette dernière objectera sur le rapport provisoire et le rapport définitif. L'évaluation mi-parcours visera à apprécier la pertinence du projet, son efficacité et son efficience, identifier les points d'amélioration, les leçons apprises et proposer des ajustements éventuels à certaines activités.

En ce qui concerne l'évaluation finale, elle sera de la première responsabilité de l'ambassade qui utilisera le cadre d'évaluation du ministère. L'ambassade collaborera avec le partenaire pour l'initiation et le suivi de l'évaluation. Cette évaluation sera orientée vers une évaluation d'effets.

Finance

Budget breakdown

- **Include an overview of the activity budget, including overhead costs.**

Le budget du projet Benin Cadastre est présenté ci-dessous et est archivé dans Sophia sous la référence suivante : MINBUZA-2026.183497.

Un montant de 300 000 euros a été ajouté au budget de l'activité pour la passation de marchés en vue d'une évaluation finale.

PPMEC 1/7/2026 - 30/06/2031

Budget sur 60 mois

+ 3 mois clôture administrative

Code	Description	Totaux	
0	Coûts du personnel gestion		
0.1	Total Honoraires du personnel gestion	1.549.079	9%
0.2	Total Voyages internationaux/ frais de mission	248.888	
	Coûts directs		
1	Outcome 1 ANDF		
	L'ANDF est capable de gérer, maintenir et développer e-FB, adapté aux besoins du Bénin, de façon durable		
1	Total outcome 1	3.513.877	18%
2	Outcome 2 Commune/notaires/géomètres		
	Les communes, notaires, géomètres jouent efficacement leur rôle dans la mise à jour des données cadastrales dans les 12 communes		
2	Total outcome 2	1.249.433	6%
3	Outcome 3 Autorités Compétentes		
	Les autorités nationales compétentes prennent des décisions, sur le dispositif juridique et institutionnel, requises pour la mise à l'échelle du cadastre national		
3	Total outcome 3	8.258.717	41%
4	Outcome 4 Groupes Vulnérables		
	Les acteurs de la société civile obtiennent une meilleure prise en compte des intérêts des groupes vulnérables lors de la mise à jour des données cadastrales.		9%
4	Total outcome 4	1.873.075	
	Total Coûts directs (Outcomes)	14.895.103	74%
	Coûts indirects		
5	Total coûts indirects	1.651.756	8%
6	OVERHEAD (VNG et MDF)	1.654.796	8%
	GRAND TOTAL	19.999.621	100%

- **Is the budget arithmetically correct?**

Oui.

- **Are the amounts/rates in the budget acceptable?**

Les taux et montants sont acceptables. Des échanges ont eu lieu entre l'ambassade et les partenaires sur le budget qui ont conduit les partenaires à réviser à la baisse certains montants, le nombre de vols, le budget pour les voyages au Bénin et aux Pays-Bas. L'ambassade a requis des partenaires que seuls les couts réels seront réellement pris en compte et que les vols se feront en classe économique.

Pour les discussions relatives aux coûts, aux montants et aux taux, les documents suivants peuvent être consultés : MINBUZA-2026.181903 ; MINBUZA-2026.100228 et MINBUZA-2026.169896.

- **Briefly explain the structure of the budget.**

Le montant total du budget de Benin Cadastre est de 19.999.621 euros de subvention au partenaire.

Les 19.999.621 euros qui feront de décision de subvention au partenaire se répartissent comme il suit :

- Couts du personnel (honoraires du personnel gestion : 1.549.079 euros ; voyages internationaux/frais de mission : 248.888 euros) pour un total de 1.797.966 euros ;
- Couts directs, d'un montant de 14.895.103 euros, se décomposant comme suivant :
 - Outcome 1 (L'ANDF est capable de gérer, maintenir et développer e-FB, adapté aux besoins du Bénin, de façon durable) : 3.513.877 euros ;
 - Outcome 2 (Les communes, notaires, géomètres jouent efficacement leur rôle dans la mise à jour des données cadastrales dans les 12 communes) : 1.249.433 euros :
 - Outcome 3 (Les autorités nationales compétentes prennent des décisions, sur le dispositif juridique et institutionnel, requises pour la mise à l'échelle du cadastre national) : 8.258.717 euros ;
 - Outcome 4 (Les acteurs de la société civile obtiennent une meilleure prise en compte des intérêts des groupes vulnérables lors de la mise à jour des données cadastrales) : 1.873.075 euros ;
- Les couts indirects d'un montant de 1.651.756 euros

- Les overhead d’un montant de 1.654.796 euros.

- **Are overheads proportional to outputs? What is included? What is recharged?**

Les frais généraux (overheads) sont considérés comme proportionnels aux produits livrables. MDF a fourni l’explication suivante concernant les coûts inclus dans le taux de frais généraux [MINBUZA-2026.151905].

"The applied overhead rate (12.5%) covers indirect costs necessary for the implementation and proper functioning of the project, including support functions (human resources, financial management, IT, quality assurance, administrative support) as well as structural costs (head office premises, internal systems, governance).
This rate is based on an analysis of the actual organisational overhead costs of the partners (MDF and VNG International). These indirect costs are audited annually as part of the statutory financial audits, which confirm that the real overhead level is higher than 12.5%. The rate applied to this project is therefore conservative and below the actual costs incurred, ensuring compatibility with the project’s budget constraints while still covering essential support functions.
Regarding the daily fee rates of experts, two approaches are applied:
For experts working full-time on the project, cost are calculated on actual salary costs. For other experts, daily rates are calculated based on salary costs, adjusted by a productivity factor. This factor reflects that billable time does not represent 100% of total working time, in line with standard practices in publicly funded projects. This approach ensures full transparency and traceability of costs, without generating profit.
Finally, it should be noted that the consortium also includes Kadaster International. For this partner, overhead costs are embedded directly in the daily fee rates. This differs from the approach used by MDF and VNG International, where overhead is presented as a separate percentage. Despite this difference in presentation, the underlying cost calculation principles are comparable and compliant with the grant protocol’s requirements on transparency and non-profit."

La méthodologie utilisée pour déterminer le taux de frais généraux doit, conformément au protocole d'audit, être vérifiée lors de l'audit annuel du projet.

- **Is implementation conditional on the budget being amended in an inception phase? (Specify the requirements that the budget must satisfy and the date by which the budget must be amended)**

Il n’existe aucune conditionnalité sur le budget avant le démarrage des activités.

Earmarking

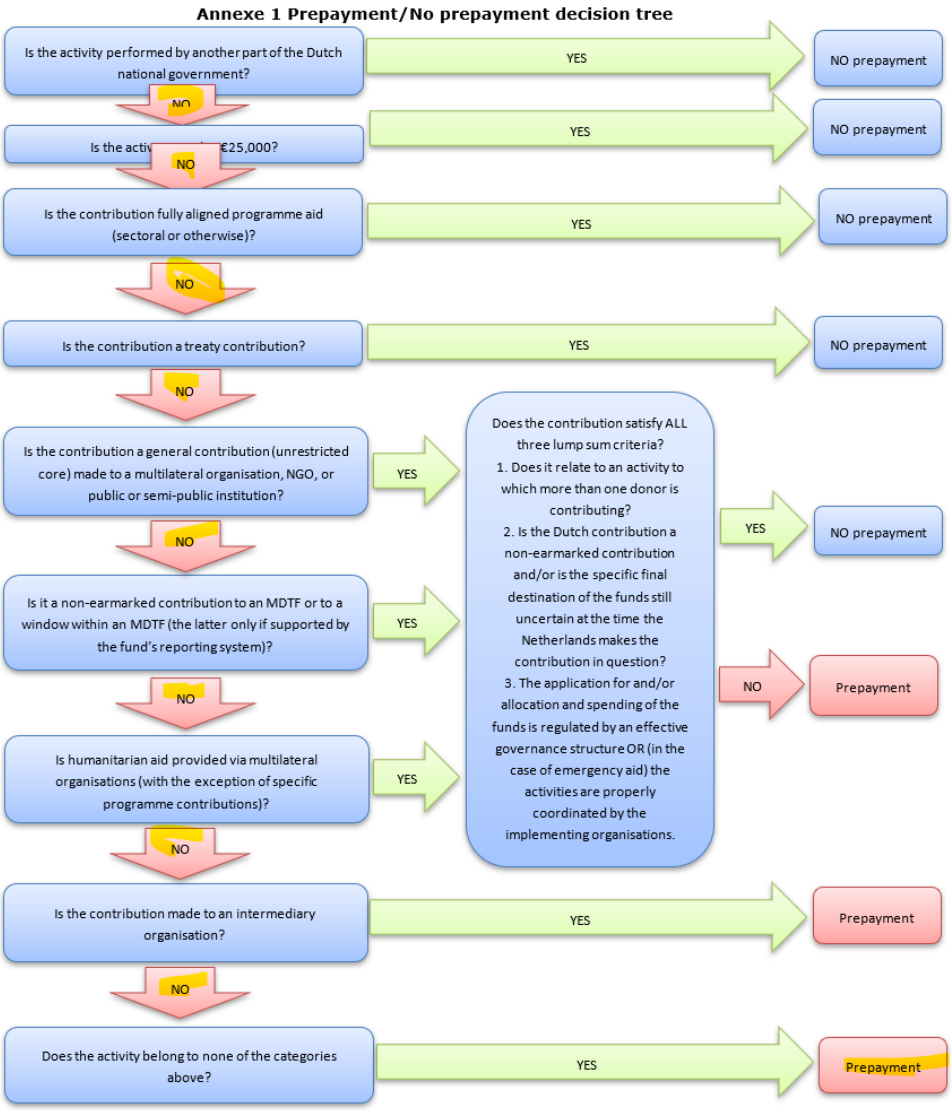
- **Is the Dutch contribution to the programme earmarked (i.e. reserved for a specific purpose)? If so, specify the reasons why.**

Non, la contribution néerlandaise (seul bailleur pour ce financement) n'est pas ciblée.

Prepayments

- **Based on the prepayment decision tree (see Help), do the payments need to be entered as prepayments and why? In the case of a lump sum, assess this against the applicable criteria and give the reasons for your choice.**

Voir l’arbre de décision relatif aux avances rempli ci-dessous. Conclusion : les paiements doivent être enregistrés en tant qu’avances (préfinancements / prepayment).



- **What is the maximum percentage that can be paid as prepayment, and why?**

L'évaluation organisationnelle (voir chapitre « *Implementing organisation* ») n'a révélé aucun élément laissant penser que le consortium ne dispose pas des capacités adéquates pour exécuter l'activité. Par ailleurs, l'analyse des risques indique que le profil de risque global de l'activité est modéré. En outre, les Pays-Bas ont déjà collaboré avec succès avec le consortium par le passé. L'ensemble de ces éléments justifie que 95 % du budget approuvé puisse être versé sous forme d'avance, pour une période maximale de 12 mois.
Le budget pour la période allant jusqu'au 31-12-2026 s'élève à 1 145 814 EUR.
Le premier paiement couvrira la période jusqu'au 31-12-2026 et s'élèvera donc à: 1 145 814 EUR

- **Which are the reporting obligations on the basis of which prepayments can be closed?**

Les paiements anticipés pourront être clos sur la base des rapports d'audit et des rapports financiers et narratifs.

Available resources

	Foreign currency	EUR
Implementing organisation's own contribution		0
Firm commitments by other donors (for each donor)		0
Dutch contribution		19.999.621
Total available resources		19.999.621
Budget needed		19.999.621

	Foreign currency	EUR
Still to be financed		0
Soft commitments by other donors (for each donor)		0
Uncovered balance		0

- **Are there any non-financial contributions relevant to implementation of the activity, such as deployment of volunteers, availability of buildings, materials, etc.?**

Le gouvernement du Bénin fera des contributions en nature à la mise en oeuvre du projet. Lesdites contributions incluent les cadres de l'ANDF, de l'IGN, des mairies qui seront impliqués dans les activités du projet. Elles incluent aussi par moments, la mise à disposition de bâtiments pour certaines activités du projet.

- **If there is an uncovered balance, how will this affect implementation of the activity (e.g. proportional reduction in outputs, omission of regions) and how will this affect the decision whether to fund this activity?**

L'intégralité du budget est déjà couverte par le financement de l'Ambassade des Pays-Bas.

Grant with a repayment obligation, loans, equity investment or guarantee

- **Does the Dutch contribution take the form of a grant with a repayment obligation, a loan, an equity investment or a guarantee (either in whole or in part)? If yes, briefly set out the consequences for accounting and how correct processing in the financial records will be ensured.**

Non.

- **Are there revolving funds? If yes, please explain what will happen to any residual funds, how closure will take place and which agreements should be made.**

Non. Il n'y a aucune obligation de remboursement ni aucun fonds revolving ou de garantie. Il n'y a aucune obligation de remboursement ni aucun fonds revolving ou de garantie.

Audit opinions

- **Is an audit opinion required for the activity (see Help)? Briefly explain.**

Oui. Des audits annuels sur les comptes du projet sanctionnés par des rapports d'audit sont prévus dans les obligations de rapportage. Voire aussi chapitre *monitoring and evaluation*.

- **Should the audit opinion be accompanied by an additional auditor's report (for example, on the risks set out above, or on monitoring that the organisation carries out on its prepayments to other organisations)?**

Le rapport d'audit doit être accompagné d'un rapport de constatations présentant les recommandations potentielles de l'auditeur concernant la gestion des fonds et du consortium.